****

**Reclassement professionnel**

Confirmation de demande de mission de reclassement professionnel “**régime général**” - Febelgra – Select HR

Régime général avec indemnité de rupture

Un montant de 4 semaines de salaire sera imputé sur l’indemnité de rupture.

 Le coût pour l'employeur est conforme aux dispositions légales.

 Veuillez nous envoyer le calcul du secrétariat social.

 CP 130 – ouvrier CP 200 – employé

Régime général avec délai de préavis (CP 130 - ouvriers)

Le temps consacré à l’outplacement sera imputé sur le congé de sollicitation.

 Tarif pour les ‘Membres FEBELGRA’: 1 800 EUR (hors TVA)

**Commanditaire ( membre de Febelgra )**

Entreprise [nom de l’entreprise]

Représentée par [prénom, nom], [fonction]

Adresse [adresse]

Tél. /GSM: [numéro]

e-mail: [e-mail]

donne par la présente mandat à Select HR pour une mission d’outplacement individuel en respect des dispositions des conventions collectives de travail 82 bis telles qu’approuvées par le Conseil National du Travail le 10 juillet 2002.

**Candidat**

[prénom, nom]

[fonction]

Adresse [adresse]

Tél. / GSM: [numéro]

Le commanditaire confirme qu’il connaît le fonctionnement et la procédure de ce service Febelgra, pris en charge par Febelgra.

* Le commanditaire envoie le bon de commande à Febelgra qui le transmet immédiatement à Select HR. Endéans les trois jours ouvrables après réception dudit document, le commanditaire est contacté par Select HR pour les dispositions nécessaires.
* Febelgra envoi la facture au début de chaque phase. La facture doit être acquittée endéans les 14 jours de la réception de la facture. Pour tout dépassement d’échéance, Febelgra entamera une procédure de recouvrement. Febelgra en informera également Select HR qui n’engagera pas la phase le cas échéant.
* Febelgra et Select HR envoient des rapports réguliers au commanditaire.

[date] – [prénom, nom commanditaire]

Signature

Veuillez transmettre le bon de commande à Febelgra asbl, Place du Champ de Mars, 2 à 1050 Bruxelles marisa.bortolin@febelgra.be